

COMMUNIQUE

Montigny-le-Bretonneux, le 26 juin 2020

La Fédération Française de Cyclisme annonce un retour à la normale pour la pratique des activités cyclistes.

Après avoir examiné les dispositions contenues dans le Décret n° 2020-759 du 21 juin 2020, modifiant le décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire paru au Journal Officiel du 22 juin, la Fédération Française de Cyclisme constate, à date, que les activités cyclistes retrouvent des conditions normales de pratique.

En effet, que cela soit en compétition ou en l'entraînement, sur la voie publique ou sur un site public ou privé, établissement couvert ou de plein air :

1. La règle des 10 personnes au maximum (pratiquants) à un même endroit de façon simultanée n'est plus applicable ;
2. La règle de distanciation interpersonnelle de 2 mètres pour les pratiquants n'est plus applicable pendant l'activité sportive.

Bien évidemment, et dans le cadre des mesures nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19, l'encadrement de la pratique des activités cyclistes devra se faire dans le respect des mesures barrières et des protocoles sanitaires élaborés par la FFC.

Pour tout complément d'information – Contact FFC : assistancecovid@ffc.fr



A propos de la Fédération Française de Cyclisme

Créée en 1881, la Fédération Française de Cyclisme est une fédération sportive olympique, agréée et délégataire du Ministère des Sports. Elle a pour objet l'organisation, la promotion et le développement, sur tout le territoire français, du sport cycliste sous toutes ses formes et notamment pour les disciplines : cyclisme sur route, cyclisme sur piste, VTT, BMX, BMX Freestyle, Cyclo-Cross,

Polo Vélo, cyclisme en salle et vélo couché.

Elle regroupe plus de 2 500 clubs affiliés et près de 113 000 licenciés.

Son siège social est implanté, depuis janvier 2014, au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Site internet : www.ffc.fr / Facebook : <https://www.facebook.com/ffcofficiel>

Twitter : <http://www.twitter.com/FFCyclisme>

Fédération Française de Cyclisme
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny-le-Bretonneux
www.ffc.fr

